

Le Maroc produit plus de 7 millions de tonnes par an de déchets ménagers

Seulement 10% des déchets ménagers sont triés

LZ

Le tri des déchets se limite actuellement à seulement 10% du total des déchets ménagers dont le volume dépasse les 7 millions de tonnes par an. C'est ce qu'a indiqué mardi à Casablanca Nezha El Ouafi, secrétaire d'Etat chargée du développement durable, lors de la clôture des journées de capitalisation du projet Coproduction de la propreté (Coprod). Rappelons que selon les chiffres du secrétariat d'Etat chargé du développement durable, la production annuelle de déchets ménagers au Maroc est estimée à 7433.045 tonnes par an, ce qui représente l'équivalent d'un ratio de 0,78 kg/ habitant/ jour en milieu urbain contre 0,33 kg en milieu rural. La quantité produite des déchets ménagers et assimilés atteint environ 5,3 millions de tonnes par an dans le milieu urbain. Le programme national des déchets ménagers (PNDM) ambitionne de développer la filière de «tri-recyclage-valorisation», avec des actions pilotes de tri, pour atteindre un taux de 20% du recyclage et la valorisation supplémentaire, sous différentes formes, d'au moins 30% des déchets générés à l'horizon 2022. La réforme engagée a déjà permis de réaliser un taux de collecte professionnalisée des déchets ménagers de 82,5%. Celle-ci a aussi permis d'augmenter le taux de mise en Centre d'enfouissement et de valorisation (CEV) pour atteindre 62,44% (3,91 millions de tonnes) des déchets ménagers produits, contre 10% avant 2008, en plus de la réalisation de 25 centres contrôlés et de la réhabilitation de 49 autres aléatoires. Pour ce qui est de la capitalisation du projet Coprod qui, rappelons-le, a été conçu et mis en place par l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre du Maroc (HESVT) en partenariat avec le secrétariat d'Etat chargé du développement durable, le ministère de l'éducation nationale ainsi qu'avec la collaboration d'acteurs régionaux et locaux, la secrétaire d'Etat a estimé que ce projet pilote a contribué de manière efficiente à la promotion des systèmes de tri à la source et à la valorisation durable des déchets ménagers. Ce projet a ciblé près de 90



quartiers, 100 écoles dans 22 villes à l'échelle nationale. L'objectif étant d'améliorer l'état de propreté des espaces de vie des citoyens et des milieux naturels par la promotion d'un nouveau modèle de gestion des déchets. Ceci passe par l'adoption d'une approche participative avec les secteurs public et privé et les associations locales en vue de sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales et les dangers liés aux déchets ménagers. Signalons que le Maroc s'est engagé dans une ambitieuse réforme pour la modernisation du secteur de la gestion des déchets ménagers. Le PNDM s'est donné pour objectif de porter le taux de recyclage des déchets ménagers et assimilés à 20% à l'horizon 2020. Ainsi, ce programme national vise à assurer la collecte et le nettoiement des déchets ménagers pour atteindre un taux de collecte professionnalisée (gestion déléguée) de 90% en 2022. Parmi les autres mesures prévues figure la réalisation des centres d'enfouissement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés au profit de tous les centres urbains en 2022. Il y a lieu de signaler également la réhabilitation ou la fermeture de toutes les décharges existantes en 2022 ainsi que la généralisation des plans directeurs de gestion des déchets ménagers et assimilés pour toutes les préfectures et provinces du Royaume.